



# LE Tremblantois

JOURNAL DU CITOYEN | SEPTEMBRE 2017 | VOLUME 1, NUMÉRO 2



## BONHEURS D'AUTOMNE À MONT-TREMBLANT

ÉLECTIONS MUNICIPALES PAGE 4-5-6

NOUVELLE MISSION ET VISION 2030 PAGE 7

FÊTEZ L'HALLOWEEN EN TOUTE SÉCURITÉ PAGE 16



Ville de  
MONT-TREMBLANT



## LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens et concitoyennes,

Bonjour,

J'espère que vous avez bien profité de l'été et que vous avez profité des nombreux événements et activités. Comme vous le savez, c'est durant l'été que nous devons effectuer les nombreux travaux d'infrastructures sur le territoire, dont l'aménagement des terrains de tennis situés dans l'îlot sportif Erik Guay, une autre réalisation qui plaira à toute la famille. Autre

bonne nouvelle, l'aréna subit présentement une cure de rajeunissement grâce à une subvention du gouvernement fédéral qui permet le remplacement du revêtement extérieur, l'isolation et la mise en place d'une marquise.

Le 31 août, nous avons fait le lancement officiel du projet de l'Espace public conjointement avec le promoteur. Depuis, vous pouvez le voir, à l'aide d'un visuel, ainsi que son calendrier de travail.

Le 11 septembre dans le cadre de la séance du conseil, nous avons adopté la nouvelle mission de la Ville et la vision 2030, je vous invite à les lire à la page 7. Je remercie chaleureusement tous les citoyens et les employés qui ont pris le temps de participer à cette démarche participative qui était importante pour le Conseil.

Cet été, nous avons vécu la 6<sup>e</sup> édition des compétitions IRONMAN et encore une fois beaucoup de citoyens se sont impliqués, je les remercie personnellement. Vous êtes un maillon essentiel au succès de ces événements. Votre gentillesse et votre enthousiasme sont toujours au rendez-vous.

L'automne s'annonce également très intéressant avec les Journées de la Culture, la fête de l'Halloween, les expositions à la salle Alphonse-Desjardins et les nouveaux spectacles de la saison 2017-2018 de Première Scène Mont-Tremblant.

Bonne lecture!

*Dear Fellow Citizens,*

*Hi,*

*I hope that you had a chance to really enjoy summer and its many events and activities. As you know, it's in the summertime that we have to carry out the many infrastructure improvements here, including building the tennis courts located in the Erik Guay sports island – another achievement that will benefit the entire family. In more good news, we have received a grant from the federal government for replacement of the exterior cladding and insulation of the arena. The work will be done this fall.*

*On August 31, we officially launched the Public Space project in partnership with the promoter. Now you can see it, thanks to a visual depiction, as well as the work schedule for building it.*

*On September 11, in the context of the Council meeting, we passed the new Mission for the Ville de Mont-Tremblant and its Vision 2030. You can read them on page 7. I would like to warmly thank all residents and employees who took the time to take part in this participative enquiry, which was so important to Council.*

*This summer we experienced the 6<sup>th</sup> IRONMAN competitions and again, many residents became involved in the events. I want to thank them personally. You are an essential link in the success of these events. We count on your ongoing kindness and your enthusiasm, which are always present.*

*This fall looks very interesting, as well, with the Journées de la Culture, Halloween, the exhibitions in the Alphonse-Desjardins room and the new shows in the lineup for the 2017-2018 season of Première Scène Mont-Tremblant.*

*Enjoy your reading!*

**LUC BRISEBOIS**, maire



**KEVIN RATCLIFFE**  
District n° 1



**PASCAL DE BELLEFEUILLE**  
District n° 2



**THÉRÈSE BARRETTE**  
District n° 3



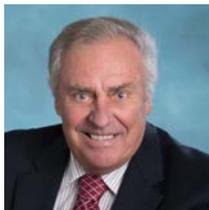
**VINCENT PERREAULT**  
District n° 4



**FRANÇOIS MARCOUX**  
District n° 5



**SYLVIE VAILLANCOURT**  
District n° 6



**PIERRE LABONTÉ**  
District n° 7



**ROXANNE LACASSE**  
District n° 8

## SOMMAIRE

Cabinet du maire .....	2-3
Vie municipale .....	4-15
Sécurité publique .....	16-19
Rappels saisonniers .....	19
Environnement .....	20-21
Calendrier des événements.....	22-23
Culture.....	24-25
Loisirs .....	25-26
Répertoire des organismes.....	27
Première Scène - salle de spectacle.....	28

## HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi, 8 h 30 à 16 h 30

La réception de l'hôtel de ville est ouverte entre midi et 13 h.

Samedi

Le Service de la culture et des loisirs est ouvert de 9 h à midi.

## CONGÉ FÉRIÉ

Action de grâce **Lundi 9 octobre**

## PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les citoyens sont les bienvenus aux séances des conseils et peuvent profiter de deux périodes de questions. La première est consacrée uniquement aux points à l'ordre du jour de la séance en cours, excluant la correspondance, et la seconde période porte sur n'importe quel sujet. Veuillez prendre note que l'ordre du jour est disponible au [villedemont-tremblant.qc.ca](http://villedemont-tremblant.qc.ca) vers 15 h, le jour même.

11 SEPTEMBRE 2017

2 OCTOBRE 2017

20 NOVEMBRE 2017

Vous pouvez consulter les procès-verbaux des séances des conseils municipal et d'agglomération sur le site de la Ville.



## Voter à Mont-Tremblant

Le 5 novembre prochain, vous aurez à choisir les personnes qui formeront le prochain conseil municipal. Voter fait partie des responsabilités des électeurs et constitue un droit fondamental pour le citoyen, prévaliez-vous-en!

La Ville de Mont-Tremblant est divisée en huit districts électoraux, dont la description est disponible sur son site Internet. Le poste de maire et un poste de conseiller pour chacun des huit districts seront ouverts aux candidatures.



## Dates clés

### Mercredi 20 septembre

Publication\* de l'avis public d'élection et de l'avis public aux électeurs non domiciliés

### Vendredi 22 septembre

Début de la période électorale et de la réception des déclarations de candidature

### Dimanche 1<sup>er</sup> octobre

Dernier jour où les personnes non domiciliées peuvent demander par écrit ou par procuration d'être inscrites sur la liste électorale avant son dépôt

### Vendredi 6 octobre

Dernier jour pour le dépôt de la liste électorale  
Dernier jour pour produire une déclaration de candidature (avant 16 h 30)

### Mercredi 11 octobre

Publication\* de l'avis de révision de la liste électorale

### Jedi 19, vendredi 20 et samedi 21 octobre

Travaux de la commission de révision de la liste électorale

### Samedi 21 octobre

Dernier jour pour présenter une demande à la commission de révision (entre 10 h et 13 h)  
Dernier jour pour déposer une demande écrite afin de demander à voter dans un bureau de vote itinérant ou, pour les non domiciliés, à voter par correspondance

### Mercredi 25 octobre

Publication\* de l'avis de scrutin

### Samedi 28 octobre

Tenue du bureau de vote itinérant, s'il y a lieu

### Dimanche 29 octobre

Vote par anticipation de 12 h à 20 h pour les électeurs qui ne peuvent pas voter le dimanche 5 novembre

### Vendredi 3 novembre

Dernier jour pour recevoir les votes par correspondance des électeurs non domiciliés qui en auront fait la demande

### Dimanche 5 novembre

Scrutin de 10 h à 20 h

### Vendredi 10 novembre

Premier jour de proclamation des élus

### Mercredi 15 novembre

Publication\* des résultats d'élection

\*La publication de tous les avis ci-dessus mentionnés est prévue dans le journal l'Information du Nord et sur le site Internet de la Ville.

# QUI A LE DROIT DE VOTER?



## Les personnes domiciliées à Mont-Tremblant

Pour voter, vous devez :

1- Avoir la qualité d'électeur :

- être âgé de 18 ans le 5 novembre 2017;
- et en date du 1<sup>er</sup> septembre 2017 :
  - être de citoyenneté canadienne (preuve requise);
  - ne pas être soumis au régime de la curatelle;
  - ne pas être déclaré coupable d'une infraction qui constitue une manœuvre électorale frauduleuse;
  - être domicilié à Mont-Tremblant;
  - être domicilié au Québec depuis au moins six mois.

2- Être inscrit à la liste électorale. Les personnes domiciliées ont la responsabilité de vérifier qu'ils sont bien inscrits. Vous pouvez le vérifier auprès du Directeur général des élections par téléphone en composant la ligne sans frais 1 888 353-2846 ou en consultant son site Internet (voir la section « LIENS UTILES »).



## Les personnes non domiciliées

Peuvent s'ajouter à la liste électorale les électeurs non domiciliés qui, depuis au moins le 1<sup>er</sup> septembre 2016, sont propriétaires d'un immeuble ou occupants d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire. Ces personnes doivent transmettre un écrit signé demandant d'ajouter leur nom sur la liste électorale.

Les **propriétaires uniques d'un immeuble** ou **occupants d'établissement d'entreprise** doivent transmettre une demande d'inscription sur la liste électorale.

Les **copropriétaires d'un immeuble** ou **cooccupants d'un établissement d'entreprise** doivent désigner parmi eux, au moyen d'une procuration, une seule personne qui a le droit d'être inscrite sur la liste électorale. **Important!** Il faut avoir la qualité d'électeur pour désigner une personne à inscrire sur la liste électorale.

Les demandes d'inscription et les procurations doivent être reçues au Bureau de la présidente d'élection d'ici le 1<sup>er</sup> octobre 2017. Elles pourront ensuite être traitées par la commission de révision de la liste électorale avant 13 h le samedi 21 octobre.

À noter : les demandes d'inscription et les procurations valides transmises antérieurement sont toujours en vigueur.

### LIENS UTILES

Ville de Mont-Tremblant :

[villedemont-tremblant.qc.ca/fr/ville/elections](http://villedemont-tremblant.qc.ca/fr/ville/elections)

Directeur général des élections du Québec :

[electionsquebec.qc.ca/francais/electeurs.php](http://electionsquebec.qc.ca/francais/electeurs.php)

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire : [electionsmunicipales.gouv.qc.ca](http://electionsmunicipales.gouv.qc.ca)



## Vote par correspondance

En 2009, le Conseil municipal a adopté une résolution permettant à toute personne non domiciliée inscrite sur la liste électorale et qui en fait la demande par écrit, de voter par correspondance.

Tout électeur inscrit sur la liste électorale à un autre titre que celui de personne domiciliée peut donc faire une demande écrite pour voter par correspondance. Cette demande doit être déposée au Bureau de la présidente d'élection **avant 13 h le samedi 21 octobre**.

Tout le nécessaire pour le vote sera ensuite envoyé aux personnes inscrites au vote par correspondance. **À partir du lundi 30 octobre 2017**, les électeurs ayant demandé de voter par correspondance qui n'auront pas reçu le ou les bulletins de vote pourront communiquer avec la présidente d'élection afin de les obtenir.

L'enveloppe contenant le ou les bulletins de vote complétés par l'électeur devra être reçue au Bureau de la présidente d'élection **avant 16 h 30 le vendredi 3 novembre**.



## Pour vous inscrire ou corriger votre inscription

Vous devez vous présenter au bureau de la commission de révision pour vous inscrire, pour corriger ou pour radier votre inscription. Les personnes autorisées à le faire à votre place sont : votre conjoint, une personne qui cohabite avec vous ou un parent (père, mère, grand-père, grand-mère, beau-père, belle-mère, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, fils, fille, beau-fils, belle-fille, petit-fils et petite-fille).

Pour vous inscrire, vous devez présenter **deux pièces d'identité**. La première doit indiquer votre nom et votre date de naissance (par exemple : acte de naissance, carte d'assurance maladie ou passeport), la seconde doit comporter votre nom et votre adresse (par exemple : permis de conduire, carte étudiante, compte de téléphone ou d'électricité).

Dans le cas où une personne autorisée se présente à la commission pour vous, elle doit apporter l'original de vos pièces d'identité.

**Notez bien!** Les électeurs non domiciliés de la Ville de Mont-Tremblant qui remplissent les conditions pour être inscrits sur la liste électorale ont deux choix :

- 1- déposer les documents nécessaires à leur inscription au bureau de la présidente d'élection au plus tard **le dimanche 1<sup>er</sup> octobre**;
- ou
- 2- se présenter devant la commission de révision avec les documents nécessaires à leur inscription **avant 13 h le samedi 21 octobre 2017**.

## Horaire de présentation à la commission de révision

Date	Horaire	Lieu
Jeu. 19 octobre	14 h 30 à 17 h 30 et 19 h à 22 h	Salle d'audience de la Cour municipale 1145, rue de Saint-Jovite
Ven. 20 octobre	10 h à 13 h	
Sam. 21 octobre	10 h à 13 h	

## Liste des candidats

La période de réception des mises en candidature commence le 22 septembre 2017 et se termine à 16 h 30 le vendredi 6 octobre 2017. Nous vous invitons à consulter le site Internet du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (voir la section « LIENS UTILES »).

La publication\* de la liste des candidats paraîtra au plus tard le mercredi 25 octobre 2017.

## Où et quand aller voter

Le dimanche 5 novembre 2017 sera la journée des élections. Les électeurs voteront de 10 h à 20 h à l'endroit qui sera indiqué sur la carte de rappel que chacun recevra par la poste.

Si vous prévoyez vous absenter ou être dans l'impossibilité d'aller voter le jour des élections, vous pourrez voter par anticipation le dimanche 29 octobre, de 12 h à 20 h.

## IMPORTANT!

Pour voter, vous devez vous identifier en présentant l'un des documents suivants :

- votre carte d'assurance maladie délivrée par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- votre permis de conduire ou permis probatoire délivré sur support plastique par la Société de l'assurance automobile du Québec;
- votre passeport canadien;
- votre certificat de statut d'Indien;
- ou votre carte d'identité des Forces canadiennes.



## Questions?

Bureau de la présidente d'élection  
1145, rue de Saint-Jovite  
819-425-8614, poste 6410  
elections@ville-demont-tremblant.qc.ca

# La nouvelle MISSION et la VISION 2030 de la Ville

Durant le mois de mars 2017, les citoyens et les employés de la Ville de Mont-Tremblant ont participé à des assemblés de cuisine et des ateliers afin d'alimenter la réflexion de la Ville en vue de son prochain plan stratégique. Cette démarche participative a donc permis de moderniser la mission et de cocréer la vision 2030 à l'image des propos entendus.

## Mission

Ville centre, ouverte sur le monde, ayant à cœur la qualité de vie de ses citoyens dont la mission est d'offrir des services efficaces, efficients et diversifiés afin d'assurer l'épanouissement et le sentiment d'appartenance.

Elle favorise l'équilibre et l'harmonie dans toutes ses sphères d'intervention.

Elle améliore de façon constante l'expérience Mont-Tremblant et encourage un mode de vie sain et actif.

Elle assure la mise en valeur de son patrimoine naturel, culturel et bâti.

Elle se base sur les principes de développement durable afin d'assurer une économie forte et variée de son territoire.



## Vision 2030

En 2030, Mont-Tremblant poursuit son développement avec la même volonté de préserver et de mettre en valeur sa nature et ses caractéristiques naturelles.

En 2030, Mont-Tremblant est dans une position enviable au plan économique et, forte de sa créativité et de son dynamisme, elle demeure la chef de file au plan touristique et tire profit de la nouvelle économie.

En 2030, Mont-Tremblant, ville vivante, où l'accès à la propriété est propice à l'établissement des familles et favorise le maintien des jeunes et des aînées sur son territoire.

*Merci aux citoyens et aux employés de la Ville qui ont généreusement collaboré à cette démarche participative!*

# Carte Vivre Mont-Tremblant

La carte *Vivre Mont-Tremblant* est une carte individuelle, avec photo, destinée aux résidents de Mont-Tremblant. Pour l'obtenir, il faut se présenter à la réception de l'hôtel de ville située au 1145, rue de Saint-Jovite avec une preuve d'identité et une preuve de résidence.

En tout temps, la carte demeure la propriété de la Ville de Mont-Tremblant. Elle peut être révoquée s'il y a abus de privilèges ou transgression des règlements. La carte *Vivre Mont-Tremblant* est gratuite, valide pour une période d'un an\* et n'est pas transférable.

\*Si vous possédez une carte *Citoyen / Citoyenne Mont-Tremblant* encore valide, attendez qu'elle expire pour vous procurer la carte *Vivre Mont-Tremblant*.

## CARTE PERDUE?

Des frais de 10 \$ sont exigés pour réémettre la carte. La présentation d'une preuve d'identité et de résidence est requise.

## Qui peut en bénéficier?

- Personne physique **domiciliée** (propriétaire ou locataire) sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant et sa famille immédiate.
- Personne physique ayant une **résidence secondaire** sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant et sa famille immédiate : conjoint, conjointe, enfant de 17 ans et moins et étudiant à temps plein âgé de 18 à 24 ans.

**EXCLUSIONS** : Toute personne morale, fiducie, compagnie, institution et les propriétaires de terrain vacant, d'immeuble commercial ou de multilogement.

### ADULTE

Preuve d'identité	Preuve de résidence
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permis de conduire valide <b>OU</b></li> <li>• Carte d'assurance maladie <b>OU</b></li> <li>• Passeport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compte de taxes municipales <b>OU</b></li> <li>• Correspondances gouvernementales (avis de prestation mensuelle, avis de cotisation, etc.)</li> </ul> <p><b>Exclusions</b> : bail, facture d'un service public (câble, téléphone, électricité, etc.) et permis de conduire</p>

### ENFANT ÂGÉ DE 17 ANS ET MOINS

Les enfants doivent être accompagnés de leur père ou de leur mère

Preuve d'identité	Preuve de résidence	Preuve du lien parental
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permis de conduire valide <b>OU</b></li> <li>• Carte d'assurance maladie <b>OU</b></li> <li>• Passeport <b>OU</b></li> <li>• Carte d'étudiant avec photo de l'année en cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Preuve de scolarité de l'année en cours (bulletin scolaire) <b>ET</b></li> <li>• Preuve qu'il habite à la même adresse que son ou ses parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acte de naissance <b>OU</b></li> <li>• Carte d'hôpital</li> </ul>

### ÉTUDIANT À TEMPS PLEIN ÂGÉ DE 18 À 24 ANS

S'applique uniquement aux occupants d'une résidence secondaire

Preuve d'identité	Preuve de résidence	Preuve du lien parental
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permis de conduire valide <b>OU</b></li> <li>• Carte d'assurance maladie <b>OU</b></li> <li>• Passeport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Preuve de scolarité de l'année en cours <b>ET</b> preuve qu'il habite à la même adresse que son ou ses parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acte de naissance <b>OU</b></li> <li>• Carte d'hôpital</li> </ul>

# CONSOMMATION D'EAU

## Objectif : réduction de 20 %

La Ville de Mont-Tremblant doit diminuer de 20 % sa consommation d'eau potable conformément à la *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable* du gouvernement du Québec.

La collaboration des citoyens desservis par le réseau d'aqueduc municipal est maintenant sollicitée pour atteindre cet objectif. Une des mesures obligatoires du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) est l'installation de compteur d'eau résidentiel dans un échantillonnage de 60 résidences.

Pour ce faire, la Ville informera les propriétaires qui seront sélectionnés, selon une méthode imposée par le MAMOT, au cours des prochaines semaines. Les 60 compteurs d'eau et leur installation seront aux frais de la Ville de Mont-Tremblant. Pour l'installation, celle-ci sera réalisée par une firme indépendante mandatée par la Ville.

Les bâtiments utilisés à des fins autres que résidentielles sur le territoire de Mont-Tremblant, comme les commerces, industries ou institutions, qui s'alimentent par le réseau d'aqueduc municipal, doivent déjà obligatoirement être munis d'un compteur d'eau, et ce, conformément au règlement 2013-134 concernant l'utilisation de l'eau potable et la gestion des compteurs d'eau.

### Dès maintenant, réduisez votre consommation d'eau :

- Laver la voiture avec un seau d'eau plutôt qu'avec un boyau d'arrosage.
- Installer un baril collecteur d'eau de pluie pour l'arrosage des fleurs et vivaces.
- Fermer l'eau durant le rasage, lavage des mains ou brossage des dents.
- Changer les pommeaux de douches par des modèles à faible débit.
- Limiter la durée de la douche à 5 minutes.
- Changer les toilettes par des toilettes à faible débit.
- Ajuster le niveau de la laveuse en fonction de la quantité de vêtements à laver.
- Démarrer le lave-vaisselle seulement lorsqu'il est plein.
- Éliminer les fuites sur la plomberie.

Pour tous renseignements

Service des travaux publics  
819-425-8614, poste 2600

## Échange étudiant

# MONT-TREMBLANT Châtel



Gaïa Bulliard a effectué un stage au camp de jour de Mont-Tremblant. La voici en compagnie de sa famille d'accueil tremblantoise, Chantal Blanchette, Jocelyn Dupras et Monsieur, leur chien.

Encore une fois, l'échange étudiant dans le cadre du *Programme d'échanges intermunicipalités des associations Québec-France et France-Québec* a permis à deux jeunes de vivre un été mémorable. La Tremblantoise Ariane Dupras s'est envolée pour la Haute-Savoie, en France, alors que la jeune châtelaine Gaïa Bulliard est venue dans notre coin de pays.

« C'est grâce au jumelage, qui unit depuis 27 ans la Ville de Mont-Tremblant et la Commune de Châtel, que nous pouvons donner l'occasion à nos jeunes de découvrir le monde », affirme le maire Luc Brisebois.



Ariane Dupras a travaillé au sein d'un organisme œuvrant en tourisme et en loisirs à Châtel. La voici en compagnie de sa famille d'accueil châtelaine, Gisèle Sauret et Philippe Bulliard et Tonton, leur chat.

# DEUX SENTIERS INAUGURÉS au Domaine Saint-Bernard

Les sentiers du Mont-Saint-Bernard et du Mont-Onontio au Domaine Saint-Bernard ont été inaugurés le 9 août dernier par les membres du conseil municipal et de Plein Air Mont-Tremblant ainsi que les fiduciaires du Domaine Saint-Bernard.



Le sentier du Mont-Onontio, d'une longueur de 4,8 kilomètres, offre une vue imprenable sur le Centre de villégiature Tremblant et le lac Tremblant, tandis que celui du Mont-Saint-Bernard, d'une longueur de 7,2 kilomètres, offre une vue aérienne sur le Domaine Saint-Bernard ainsi qu'une vue sur la montagne de Gray Rocks. « Le réaménagement de ces deux sentiers est définitivement une autre valeur ajoutée pour nos citoyens, villégiateurs et touristes. Un autre endroit où tous pourront profiter d'un environnement sain pour pratiquer la randonnée pédestre ou la raquette », a souligné le conseiller municipal Francois Marcoux.



## IRONMAN MONT-TREMBLANT

Les membres du conseil remercient chaleureusement tous les bénévoles et les citoyens pour leur implication et leur collaboration, ce qui a grandement contribué au succès de ces événements!

# UN NOUVEAU PROGRAMME rempli d'humanité

Lors d'interventions en situation de crise, les policiers, pour aider les victimes et leurs proches, désiraient établir un mécanisme afin de les référer à un organisme qui pourrait les aider.

C'est pourquoi, après plusieurs démarches, le Service de police a signé une entente de partenariat le 1<sup>er</sup> juin dernier, avec le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels des Laurentides, l'Ombre-Elle, le Centre de prévention du suicide le Faubourg ainsi que Prévoyance envers les aînés des Laurentides.

« Cette approche permet, dorénavant, aux policiers de quitter le domicile tout en sachant qu'un suivi sera effectué et qu'une aide appropriée sera offerte plus rapidement aux victimes et à leurs proches. Je remercie les organismes qui ont accepté de signer l'entente, c'est définitivement un programme rempli d'humanité », a témoigné le maire, Luc Brisebois.

## Comment ça fonctionne?

Lors d'une situation de crise, les policiers présentent le formulaire de consentement à la victime et à ses proches qui pourraient avoir besoin de soutien. Par la suite, ce formulaire est rapidement transmis par courriel à l'organisme partenaire qui peut le mieux répondre à leurs besoins. Ce dernier s'engage à faire un suivi téléphonique dans un court délai pour offrir ses services d'accompagnement. Si, lors d'une intervention policière, la victime et les proches ne désirent pas signer le formulaire de consentement pour recevoir de l'aide, le policier attribué au dossier effectuera une deuxième tentative dans les jours suivants, une fois la poussière retombée.



De gauche à droite : Amélie Gauthier, directrice générale du Centre de prévention du suicide le Faubourg, Pascal De Bellefeuille, conseiller municipal, Myriam Tison, directrice de l'Ombre-Elle, Roxanne Lacasse, conseillère municipale, Jean Desjardins, directeur du Service de police, Thérèse Barrette, conseillère municipale, Françoise Lamond, présidente de Prévoyance envers les aînés des Laurentides, Luc Brisebois, maire, et Danielle Giroux, directrice du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels.

# DEUX NOUVELLES BORNES de recharge électrique

Une nouvelle borne de recharge double de 240 volts est en fonction au parc Daniel-Lauzon, situé au 268, rue du Couvent, alors qu'une borne de recharge rapide de 400 volts sera installée cet automne dans le stationnement du bureau d'accueil touristique situé au 5080, montée Ryan.

## Voici les emplacements des bornes de recharge à Mont-Tremblant :



### Bornes de recharge de 240 volts

Complexe aquatique Mont-Tremblant	635, rue Cadieux
Hôtel Fairmont Château Tremblant	3054, chemin de la Chapelle
Hydro-Québec	365, rue Siméon
Parc Daniel-Lauzon	268, rue du Couvent
Rôtisserie Saint-Hubert	330, rue de Saint-Jovite
Hôtel de ville	1145, rue de Saint-Jovite

### Borne de recharge rapide de 400 volts

Bureau d'accueil touristique	5080, montée Ryan
Parc de la Paix	En face de l'hôtel de ville

# DÉVOILEMENT

## de l'Espace public et de l'édifice



Le maire Luc Brisebois et le promoteur Louis Beaudoin ont dévoilé l'Espace public et l'édifice qui y sera construit le jeudi 31 août en présence d'une centaine de citoyens qui étaient invités pour l'occasion.

« Dès aujourd'hui, je vous demande de vous projeter dans cet espace... pour saisir tous les petits bonheurs qu'il vous offrira et comprendre la place que ce lieu prendra dans vos vies », a demandé le maire.

« L'Espace public sera composé de clins d'œil à ce que nous sommes, nous les Tremblantois, » a expliqué Karyne Ouellet de la firme Karyne Architecte Paysagiste et de poursuivre « il y aura des rondins de bois, des bancs rappelant les branches d'un arbre, une promenade d'accès universel pour se rendre à la passerelle longeant le ruisseau Clair, des espaces de verdure, des chaises berçantes où on va pouvoir juste regarder le paysage et être bien dans cette place-là ».

**« S'il y a une chose que je désire que vous reteniez aujourd'hui, c'est de faire vôtre cet Espace public dès maintenant, parce qu'il vous appartient et c'est vous qui le rendrez vivant! » de conclure le maire Luc Brisebois.**

Le promoteur Louis Beaudoin s'est dit heureux de contribuer au patrimoine bâti de Mont-Tremblant. « Ç'a été un long processus qui a exigé beaucoup de travail et aujourd'hui, je suis heureux de passer à l'action », a-t-il souligné.

Marie-Eve Labelle, de la firme Parent-Labelle Architectes, a présenté l'édifice : « Nous avons rapidement déterminé que l'édifice ne pouvait pas être dissocié de l'Espace public dans lequel il s'insère. Son emplacement a donc été déterminé de façon à ce que l'Espace public soit baigné par le soleil et qu'il soit ouvert sur le parc Jasey-Jay Anderson et le parvis de l'église ». Elle a poursuivi en expliquant que le bâtiment est inspiré de l'histoire et du patrimoine dans ses proportions et ses formes, mais demeure contemporain sur le plan des détails et des matériaux.



### Les citoyens invités à se projeter dans l'Espace...

La Ville de Mont-Tremblant met à la disposition des citoyens un livre pour les inciter à se projeter dans l'Espace... public. L'exercice ludique vise à ce que les citoyens racontent comment ils entendent utiliser ce lieu (pour lire, observer la nature, se promener, pour être au cœur de l'action, etc.). Ils sont également invités à suggérer un nom qui pourrait être dédié à cet Espace public.

Le livre est disposé au bureau d'accueil touristique situé au 205, rue Lacasse.

Tous sont les bienvenus à contribuer à l'histoire de l'Espace public en s'y projetant!

# TON AMOUR et ta nourriture me tuent!

*Ton amour et ta nourriture me tuent!* tel est le slogan de la campagne de sensibilisation de la Ville afin que tous cessent le nourrissage artificiel des cerfs de Virginie.

Cette pratique entraîne des conséquences nuisibles, autant pour les animaux que pour les humains.

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le cerf se déplace sur le territoire à la recherche de mangeoires ce qui augmente le nombre d'accidents routiers.

## PROBLÈMES DE SANTÉ

L'hiver, la flore intestinale du cerf est conçue pour digérer des aliments pauvres en protéines composés principalement de ramilles (bouts de branches). L'été, sa flore intestinale change et s'adapte à une nourriture plus riche, comme la végétation verte et les jeunes pousses forestières.

Le nourrir avec des carottes, des pommes ou du maïs (nourriture artificielle) lui cause des problèmes de santé : diarrhée et inflammation du système digestif et des gencives. Une fois malade, il contamine les mangeoires où il s'alimente et cela peut favoriser la transmission des maladies.

## DOMMAGE AUX PLATES-BANDES

Le cerf de Virginie s'habitue aux mangeoires et s'y rend en grand nombre. La quantité de nourriture peut devenir rapidement insuffisante, alors il se rabat sur les plantes et les arbustes ornementaux du voisinage.

## MALADIE DE LYME

Tendre la main et nourrir un cerf de Virginie a des conséquences, car il est un vecteur porteur de la maladie de Lyme. Trop l'approcher augmente le risque de transmission de cette maladie.

***Ayez le bien-être des cerfs à cœur et laissez la nature s'occuper d'eux. Ce sont des animaux sauvages qui doivent le demeurer.***

***Ton amour et ta nourriture  
me TUENT!***



**Laisse-moi retourner dans mon habitat naturel. La nature s'occupe bien de moi.**

***La Ville de Mont-Tremblant vous demande  
de cesser le nourrissage artificiel des cerfs de Virginie.***

# TROIS PROGRAMMES GRATUITS pour vos enfants

## BÉBÉCOLO

Recevez un remboursement de 50 % du coût d'achat de couches lavables pour un montant maximum de 100 \$ par enfant âgé de 0 à 18 mois.

819-425-8614, poste 2604



## UNE NAISSANCE, UN LIVRE

Offrez à votre bébé un cadeau des plus précieux : le goût des livres et de la lecture! Au moment de l'inscription, vous obtiendrez gratuitement un ensemble-cadeau.

819-425-8614, poste 2700



## UN ENFANT, UN ARBRE

Obtenez gratuitement un arbre pour souligner la naissance ou l'adoption de votre enfant!

819-425-8614, poste 2610



## UN ENFANT, UN ARBRE

Le mercredi 7 juin, treize arbres ont été distribués dans le cadre du programme *un enfant, un arbre*, pour un grand total de 90 depuis sa création. La cérémonie s'est déroulée en présence du maire, Luc Brisebois, des membres du conseil et du comité d'embellissement ainsi que des familles.

« C'est une belle façon d'écrire l'histoire de notre collectivité tout en offrant à nos enfants un milieu de vie naturel », a témoigné le maire Luc Brisebois.

Depuis 2016, chaque nom d'enfant, dont l'arbre grandit au Jardin des Naissances situé sur la rue des Marguerites, est inscrit sur un panneau à l'entrée du parc.

Le programme un enfant, un arbre s'adresse aux citoyens qui sont parents biologiques ou adoptifs depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Ces derniers peuvent s'inscrire en tout temps en se procurant le formulaire d'inscription sur le site Internet de la Ville de Mont-Tremblant.



# Inauguration du tunnel sur le parc linéaire LE P'TIT TRAIN DU NORD



Le mardi 20 juin 2017, le tunnel sur le parc linéaire Le P'tit Train du Nord, passant sous la montée Ryan, a été inauguré en présence du maire Luc Brisebois, des membres du conseil et d'invités.

« Aujourd'hui nous célébrons le mot sécurité, sécurité et sécurité! L'inauguration de ce tunnel revêt une très grande importance autant pour le Conseil que pour nos citoyens. Nous avons fait le choix d'investir, car il était important pour nous de protéger les usagers en assurant leur sécurité », a affirmé d'entrée de jeu le maire Luc Brisebois.

Le projet a été réalisé grâce à une aide financière de 350 000 \$ attribuée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. « J'offre mes remerciements au ministre

Sébastien Proulx, l'aide financière est arrivée au bon moment, et qui sait, elle a peut-être permis de protéger des vies », a souligné le maire.

« Même si le parc linéaire n'appartient pas à la Ville, nous avons fait le choix d'investir pour protéger la vie des gens. Pour ma part, je n'aurais pas voulu être le maire qui aurait eu à porter le blâme d'un accident mortel à cette traverse », a-t-il ajouté.

Le Conseil remercie le Service des travaux publics pour avoir mis en branle ce projet et pour la supervision des travaux ainsi que les citoyens qui leur ont prêté main-forte durant le cheminement du dossier. Ces derniers ont déposé une pétition de 2 812 signatures pour appuyer la construction d'un tunnel et une vidéo produite par le citoyen Philippe Lapointe démontrant le danger de cette traverse auprès du ministère des Transports, de la ministre responsable de la région des Laurentides et du député provincial.

## ARÉNA : travaux d'amélioration

Amélioration de l'isolation des murs extérieurs, remplacement du revêtement extérieur et mise en place d'une marquise, tels sont les travaux en cours à l'aréna de Mont-Tremblant au cœur de l'îlot sportif Erik Guay.

Pour ces travaux, la Ville de Mont-Tremblant a obtenu une aide financière de 146 520 \$ dans le cadre du *Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150*, ce qui représente 33 % des coûts des travaux.

C'est la compagnie Aluminium J. Clément inc. qui a obtenu le contrat au coût de 481 396 \$ (avant taxes). Les travaux ont commencé le 5 septembre et devraient être menés à terme vers la fin du mois d'octobre.

« Nous remercions Développement économique Canada pour la subvention accordée à la Ville. Les rénovations s'insèrent dans le plan de développement de l'îlot sportif Erik Guay et l'amélioration de son esthétique vient améliorer ce secteur. De plus, les travaux d'amélioration de l'isolation réduiront la consommation énergétique, donc diminution du coût des opérations et meilleur confort pour nos usagers », a mentionné le maire, Luc Brisebois.



# FÊTEZ L'HALLOWEEN

## en toute sécurité!

### Pour passer une belle Halloween, voici dix bons conseils de sécurité pour vous les enfants :

- Privilégiez des vêtements clairs pour être vu.
- Évitez de porter des costumes trop grands ou dotés de longues pièces pendantes afin de ne pas trébucher.
- Évitez les masques qui réduisent la vision (le maquillage est tout aussi épeurant!).
- Allumez une lampe de poche pour voir et être vu.
- Informez vos parents de votre itinéraire et respectez l'heure limite.
- Sonnez aux portes en groupe et attendez à l'extérieur des résidences.
- Ne parcourez qu'un seul côté de la rue à la fois.
- Traversez la rue aux intersections.
- Refusez de vous approcher d'un véhicule.
- Vérifiez toujours vos friandises avec vos parents avant d'y goûter.

### Et un conseil pour vous, chers parents :

- Stationnez votre véhicule et effectuez le trajet de collecte de bonbons à pied avec votre enfant.  
Ne le suivez pas à basse vitesse à bord de votre véhicule.

Des policiers de Mont-Tremblant seront aux abords du parc Jasey-Jay Anderson sur la rue de Saint-Jovite pour distribuer des articles lumineux aux jeunes afin qu'ils soient plus visibles le soir venu. De plus, des autos-patrouilles sillonneront les quartiers résidentiels pour assurer la sécurité des enfants.



# ZONES SCOLAIRES

## Attention à nos enfants!

**Parents et automobilistes, soyez vigilants aux abords des zones scolaires :**

- Respectez la limite de vitesse de 30 km/h sur les rues Labelle, Charbonneau, de l'École ainsi que sur le boulevard du Docteur-Gervais.
- Si vous ou votre enfant devez traverser la rue, assurez-vous de le faire à une traverse de piétons et privilégiez les endroits où sont postées les brigadières.
- Au signal de la brigadière, laissez au moins cinq mètres de distance entre votre véhicule et la traverse de piéton.
- L'endroit le plus sécuritaire pour débarquer votre enfant au campus primaire de Mont-Tremblant est le stationnement derrière l'église de Saint-Jovite, d'où votre enfant pourra accéder directement à la cour d'école.
- Ne vous immobilisez pas dans les endroits interdits, dont les zones de débarcadère d'autobus sur la rue Labelle qui sont délimitées par une peinture hachurée au sol.
- Ne stationnez jamais votre véhicule de façon à obstruer la vision ou l'utilisation d'un passage à piétons.

En collaboration avec la Commission scolaire des Laurentides et les autobus *Le Promeneur*, le Service de police de Mont-Tremblant accompagnera, à l'occasion, les jeunes dans certains autobus scolaires afin de leur rappeler les consignes de sécurité.



**Les automobilistes sont obligés de s'immobiliser lorsqu'un autobus en sens contraire a actionné ses voyants lumineux et qu'il y a un terre-plein entre les voies.**

**FAUX**

Lorsqu'un obstacle physique comme un terre-plein sépare les deux voies, les véhicules en sens contraire ne sont pas tenus de s'immobiliser.

**Lorsqu'un écolier descend de l'autobus, il doit faire 10 pas devant l'autobus avant de traverser la rue.**

**VRAI**

Le conducteur de l'autobus doit pouvoir voir en tout temps l'enfant. De plus, le chauffeur sera en mesure de faire un signal à l'enfant qu'il peut traverser sans danger.

**Lorsqu'il n'y a pas de trottoir, les écoliers doivent marcher dans le même sens que la circulation.**

**FAUX**

Ils devraient marcher de façon à faire face à la circulation pour mieux percevoir les dangers.

**Dépasser un autobus scolaire, dont les feux clignotants sont en fonction, constitue une infraction au Code de la sécurité routière.**

**VRAI**

Cette infraction entraîne neuf points d'inaptitude.

**VRAI OU FAUX**

# SEMAINE de la prévention des incendies

**Du 8 au 14 octobre 2017**

*C'est dans la cuisine que ça se passe!*

**Journée portes ouvertes et formation**

**Samedi 14 octobre**

**Caserne n° 1 - 80, chemin de Brébeuf**

Parmi les activités proposées durant la Semaine de la prévention des incendies, il y a la journée portes ouvertes qui permettra aux citoyens de visiter la caserne, d'en apprendre davantage sur les équipements et le métier de pompier, ainsi que de profiter d'une **formation sur les extincteurs portatifs qui aura lieu à 13 h.**



## EXTINCTEUR PORTATIF Comment l'utiliser?

N'attendez pas une situation d'urgence pour apprendre comment utiliser votre extincteur portatif.

**Pour utiliser un extincteur, vous devez :**

- vous assurer d'être à une distance de trois mètres du feu;
- briser le scellé de plastique en tournant la goupille;
- enlever la goupille;
- diriger le boyau vers la base des flammes;
- presser la poignée pour libérer son contenu;
- balayer de gauche à droite pour couvrir la largeur du feu.

Que le feu soit éteint ou non, vous devez appeler le 9-1-1 et quitter la résidence en fermant la porte derrière vous. Même si le feu semble éteint, il pourrait s'être propagé dans les murs ou dans la hotte du poêle.

L'extincteur portatif est utile pour combattre des feux mineurs d'une hauteur maximale d'un mètre.

**Profitez de la formation sur l'extincteur portatif donnée par les pompiers de Mont-Tremblant lors de la journée porte ouverte. Lire ci-dessus.**



# Changement D'HEURE, changement DE PILE!

Profitez de chaque changement d'heure pour procéder au remplacement des piles de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone (CO). Il s'agit d'un geste simple qui peut sauver des vies.

- Utilisez le type de pile recommandé par le fabricant.
- Remplacez-la lorsque vous déménagez dans une maison ou un logement.
- Pensez à utiliser une pile longue durée comme une pile au lithium.



## STATIONNEMENT DE NUIT dans les rues

Du 15 novembre au 1<sup>er</sup> avril, entre 2 h et 7 h, le stationnement de nuit est interdit sur les chemins publics du territoire de la Ville de Mont-Tremblant. L'application de ce règlement a pour but de permettre aux équipes de déneigement d'entretenir les voies publiques de manière rapide et efficace. Il est important de savoir que cette interdiction vaut également lorsqu'il ne neige pas.



## ABRIS D'AUTOS TEMPORAIRES



Les abris d'autos temporaires sont autorisés sur le territoire du 15 octobre au 15 avril de l'année suivante. Ils doivent être localisés sur l'aire de stationnement et situés à une distance minimale de 1 mètre de toute ligne de terrain. La superficie maximale autorisée est de 30 mètres carrés. Les matériaux autorisés sont le métal tubulaire démontable pour la charpente et les tissus de polyéthylène tissés et laminés pour le revêtement, lequel doit recouvrir entièrement la charpente, être de couleur uniforme, sans taches et sans perforation. Seuls les abris de fabrication industrielle reconnue et certifiée sont autorisés.

# NOUVEAU RÈGLEMENT

## lavage des embarcations

*Un geste pour préserver nos lacs!*

Ce nouveau règlement a pour but de régler le lavage des embarcations, qu'elles soient motorisées ou non, qui ont accès aux lacs de la Ville de Mont-Tremblant. Une mesure nécessaire afin de prévenir l'envahissement des plans d'eau par des espèces exotiques envahissantes, telles que le myriophylle à épis, et d'assurer la qualité de l'environnement et des eaux de manière durable.

### Embarcations motorisées

Tout utilisateur d'une embarcation motorisée (combustion ou électrique) doit :

- **Laver obligatoirement** l'embarcation dans un poste de lavage certifié,\* avant la mise à l'eau.
- **Se munir** d'un certificat de lavage (vignette) reconnu par la Ville.

### Embarcations NON motorisées

Tout utilisateur d'une embarcation non motorisée doit :

- **Inspecter** minutieusement l'embarcation.
- **Laver** l'embarcation à une distance minimale de 30 mètres de tout plan d'eau.
- **Retirer** tout organisme (animal et végétal) qui pourrait se trouver sur la coque, la remorque ou tout autre équipement relié à l'embarcation non motorisée.
- **Vidanger** tous les contenants pouvant contenir de l'eau d'un autre plan d'eau avant la mise à l'eau.

\* **Postes de lavage autorisés par la Ville de Mont-Tremblant.**  
**Vous devez au préalable prendre rendez-vous.**

Défi Sport Marine  
 228, route 117  
 819-425-2345

Garage Matte  
 1950, chemin du Village  
 819-425-7969

Lave-auto Mont-Tremblant  
 496, rue de Saint-Jovite  
 819-425-4129

### Le certificat de lavage (vignette)...

...n'est valide que pour le lac inscrit sur celui-ci.

...doit nécessairement être apposé sur chaque embarcation motorisée, et ce, immédiatement après la fin du lavage.

...expire automatiquement après 24 heures ou lorsque l'embarcation visée sort du plan d'eau inscrit sur le certificat. L'embarcation ne peut retourner sur le lac, ou tout autre plan d'eau du territoire de la Ville, même à l'intérieur de la période de 24 heures, sans être lavée de nouveau.

Pour lire l'intégralité du règlement (2017)-154, consultez le [villedeumont-tremblant.qc.ca](http://villedeumont-tremblant.qc.ca) [...].

# FEUILLES MORTES : vive le compostage!

Le compostage, c'est important! C'est pourquoi les citoyens peuvent disposer leurs feuilles mortes à l'écocentre, situé au 60, chemin de Brébeuf, dans un conteneur spécial prévu à cet effet. C'est GRATUIT!

## Fin de la collecte des résidus verts

Afin que les résidus verts soient compostés plutôt qu'envoyés aux sites d'enfouissement, la collecte des résidus verts a été abolie en 2016. Cette initiative a été prise dans le cadre de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* du gouvernement provincial, à laquelle la Ville de Mont-Tremblant adhère. Celle-ci vise à créer une société sans gaspillage en encourageant des comportements plus respectueux de l'environnement et de meilleures pratiques de consommation et de gestion des matières résiduelles.

N.B. N'oubliez pas, pour disposer vos résidus verts à l'écocentre, vous devez présenter une preuve de résidence.



## Écocentre

60, chemin de Brébeuf

Horaire du 19 septembre au 30 décembre 2017

Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	9 h à 16 h 30
Mercredi	9 h à 16 h 30
Jeudi	9 h à 16 h 30
Vendredi	9 h à 16 h 30
Samedi	9 h à 15 h

Ouvert même les jours fériés,  
sauf durant la période des Fêtes.

Lorsque vous vous présentez à l'écocentre, vous devez avoir avec vous une preuve de résidence (copie de votre compte de taxes ou permis de conduire).

Veuillez noter que la carte  
*Vivre Mont-Tremblant* valide est acceptée  
à l'écocentre.



### LE POLYSTYRÈNE NE POUSSE PAS POURQUOI L'ENFOURIR?

Chez nous, le polystyrène se rapporte et se récupère

Lieux de dépôt :  
**TRAINDEVIEDURBLE.COM**

**TRICENTRIS**  
tr | transformation | sensibilisation

NOTRE TERRITOIRE  
NOTRE AVENIR  
**MRC DES LAURENTIDES**

# CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

## SEPTEMBRE

20 septembre

**JOURNÉE DÉFI SANS AUTO SOLO**  
Transport en commun de Mont-Tremblant  
GRATUIT toute la journée.  
villedemont-tremblant.qc.ca

24 septembre 9 h à midi

**MARCHE POUR LA TRAVERSÉE**  
Campagne de financement  
Domaine Saint-Bernard  
fondationlatraversee.com

24 septembre 13 h

**RANDONNÉE GUIDÉE SUR LE SENTIER DU MONT-ONONTIO**  
Domaine Saint-Bernard  
Inscriptions obligatoires  
Gratuit pour les résidents de Mont-Tremblant  
(sur présentation de la carte *Vivre Mont-Tremblant*)

29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre

**JOURNÉES DE LA CULTURE**  
Sous la thématique *La culture dans la mémoire long-temps*, trois rallyes, pour toute la famille, sont proposés : l'exposition *Des petites intrigantes* de la Collection Loto-Québec dans la salle Alphonse-Desjardins, la *Passerelle-des-arts* sur la passerelle du ruisseau Clair et le circuit patrimonial du Village.  
villedemont-tremblant.qc.ca

30 septembre 9 h

**ÉVEIL MUSICAL POUR LES ENFANTS**  
Domaine Saint-Bernard  
Inscriptions obligatoires  
Gratuit pour les résidents de Mont-Tremblant  
(sur présentation de la carte *Vivre Mont-Tremblant*)



## OCTOBRE

7 octobre 10 h

**DÉFI ALLAITEMENT AVEC NOURRI-SOURCE**  
Domaine Saint-Bernard  
Inscriptions obligatoires  
Gratuit pour les résidents de Mont-Tremblant  
(sur présentation de la carte *Vivre Mont-Tremblant*)

14 octobre 10 h

**PHOTOGRAPHIE D'AUTOMNE**  
Domaine Saint-Bernard  
Inscriptions obligatoires  
Gratuit pour les résidents de Mont-Tremblant  
(sur présentation de la carte *Vivre Mont-Tremblant*)

14 octobre 20 h

**PAUL DARAÏCHE**  
*En spectacle intime*  
Église du Village | 1829, chemin du Village  
villedemont-tremblant.qc.ca

15 octobre 15 h

**LES GRANDS EXPLORATEURS – PORTUGAL**  
Avec Marie-Dominique Massol  
Église du Village | 1829, chemin du Village  
villedemont-tremblant.qc.ca

21 au 28 octobre

**SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES**  
Programmation à venir. Surveillez le site Internet de la Ville.  
Bibliothèque Samuel-Ouimet | 1145, rue de Saint-Jovite  
Bibliothèque du Couvent | 1875, chemin du Village  
villedemont-tremblant.qc.ca

28 octobre 10 h

**MATINÉE D'HALLOWEEN!**  
Domaine Saint-Bernard  
Inscriptions obligatoires  
Gratuit pour les résidents de Mont-Tremblant  
(sur présentation de la carte *Vivre Mont-Tremblant*)

28 octobre 20 h

**RÉMI BOLDUC JAZZ ENSEMBLE**  
*Swingin' avec Oscar*  
Église du Village | 1829, chemin du Village  
villedemont-tremblant.qc.ca

31 octobre à partir de 15 h

**HALLOWEEN**  
Distribution de friandises, venez nous voir!  
Hôtel de ville | 1145, rue de Saint-Jovite



# DÉCEMBRE

# NOVEMBRE

10 novembre 20 h

ALEXANDRE BARRETTE

*Imparfait*

Église du Village | 1829, chemin du Village  
villedemont-tremblant.qc.ca

17 novembre 20 h

FRED FORTIN

*Ultramar*

Église du Village | 1829, chemin du Village  
villedemont-tremblant.qc.ca

18 novembre 10 h

INTRODUCTION À LA RÉFLEXOLOGIE ET  
À L'AUTOMASSAGE

Domaine Saint-Bernard

Inscriptions obligatoires

Gratuit pour les résidents de Mont-Tremblant

(sur présentation de la carte *Vivre Mont-Tremblant*)

1<sup>er</sup> décembre 20 h

YANN PERREAU

*Perreau et la lune*

Église du Village | 1829, chemin du Village  
villedemont-tremblant.qc.ca

2 décembre 11 h à 14 h

NOËL MAGIQUE

Rencontre avec le père Noël, la fée des Étoiles et d'autres personnages traditionnels. Distribution d'un petit cadeau à chaque enfant âgé de 7 ans et moins, résidents de Mont-Tremblant.

Hôtel de ville | 1145, rue de Saint-Jovite

villedemont-tremblant.qc.ca

2 décembre 20 h 3 décembre 14 h

THÉÂTRE ENTRE AMIS

*Le père Noël est une ordure*

Église du Village | 1829, chemin du Village  
villedemont-tremblant.qc.ca

9 décembre 20 h

NICOLAS PELLERIN ET LES GRANDS HURLEURS

*¾ Fort*

Église du Village | 1829, chemin du Village  
villedemont-tremblant.qc.ca

8 au 10 décembre

24H DE TREMBLANT

Événements de ski, marche et course à pied pour amasser des fonds pour trois fondations pour la cause des enfants.

Centre de villégiature Tremblant

24htremblant.com

10 décembre 15 h

CONCERT DE NOËL DU CHŒUR TREMBLANT

Au programme : Messe solennelle en Do majeur de Schubert, Gloria de Vivaldi et chants de Noël

Église de Saint-Jovite | 950, rue de Saint-Jovite  
choeurtremblant.com

# SALLE ALPHONSE-DESJARDINS

Vitrine de l'excellence en arts visuels et métiers d'art à Mont-Tremblant

1145, rue de Saint-Jovite  
819-425-8614, poste 2500

9 août au 1<sup>er</sup> octobre

*Des petites intrigantes*

Œuvres d'artistes laurentiens

Collection Loto-Québec

Commissaire : Andrée Matte

4 au 22 octobre

Exposition des participants à la

5<sup>e</sup> Rencontre des peintres de plein air

25 octobre au 26 novembre

*La lanterne de collection :*

*de la préhistoire à aujourd'hui*

Geneviève Oligny, sculptrice de lumière

ENTRÉE LIBRE

# PLACE DE LA GARE

Centre d'exposition et atelier d'artistes



1886, chemin du Village • 819-429-5529

Artistes résidents :

Josée Desharnais,

Michel Normandeau

Luis Paniagua

Jean-Marc Pisapia

ENTRÉE LIBRE

Jeudi au lundi,  
10 h à 17 h

FERMÉ tout le mois  
de novembre

Piano public accessible durant les heures d'ouverture!

Mercredi : 13 h à 17 h

Jeudi et vendredi : 13 h à 21 h

Samedi : 10 h à 15 h

Dimanche : 12 h à 17 h

# BIBLIOTHÈQUES



## SAMUEL-OUIMET

1145, rue de Saint-Jovite • 819-425-8614, poste 2700

Mardi : 9 h à 17 h  
Mercredi : 13 h à 17 h  
Jeudi et vendredi : 9 h à 21 h  
Samedi : 9 h à 15 h  
Dimanche : 12 h à 17 h

## DU COUVENT

1875, chemin du Village • 819-425-8614, poste 2703

Mardi : 14 h à 17 h  
Jeudi : 9 h 30 à 11 h 30  
Vendredi : 12 h à 16 h  
Samedi : 14 h à 17 h



### Club de lecture LITOU LAPIN 5 ans et moins, activité parent-enfant

La thématique de septembre : *dodo doudou*

Dix places disponibles - Inscription aux bibliothèques

### Club de partage de livres Adolescents et adultes

**Animatrice : Caroline St-Jean**

Le concept est simple : les participants présentent à tour de rôle et en cinq minutes un de leurs livres préférés selon la thématique.

#### Prochaines rencontres

**26 octobre, 19 h** : Livres anti-déprime qui nous remontent le moral

**7 décembre, 19 h** : Histoires fantastiques et science-fiction

### Heure du conte 3 à 6 ans

**Animatrices : Isabelle Asselin, alias Mam'Zelle Zabelle, et France Mercure, alias Madame Colibri**

Histoires et plaisirs garantis! C'est un rendez-vous dans la rotonde de la bibliothèque Samuel-Ouimet aux dates suivantes :

Samedi 30 septembre	10 h à 11 h 30	Pour les 2 à 6 ans
Samedi 14 octobre	10 h à 11 h 30	Pour les 2 à 6 ans
Vendredi 27 octobre	18 h 30 à 20 h	Pour les 4 à 8 ans
Samedi 11 novembre	10 h à 11 h 30	Pour les 2 à 6 ans
Vendredi 24 novembre	18 h 30 à 20 h	Pour les 4 à 8 ans
Samedi 2 décembre	10 h à 11 h 30	Pour les 2 à 6 ans
Samedi 16 décembre	10 h à 11 h 30	Pour les 2 à 6 ans



### Ludothèque

**Animatrice : Isabelle Asselin** ouvert à tous

Chaque dernier dimanche du mois, la bibliothèque se transforme en ludothèque! Amateurs de jeux éducatifs ou de société, ludophiles invétérés ou en devenir, soyez au rendez-vous les **24 septembre, 29 octobre, 26 novembre et 17 décembre, de 13 h 30 à 16 h.**

# CIRCUITS

## À DÉCOUVRIR!

L'automne est à nos portes! Quel beau moment pour de belles balades où les découvertes sont au rendez-vous. Nous vous invitons à découvrir trois fabuleux circuits... deux à saveur culturelle et l'autre à saveur naturelle et sportive!



Pour plus de renseignements ou pour télécharger les parcours de ces circuits, rendez-vous au [villedemont-tremblant.qc.ca](http://villedemont-tremblant.qc.ca) [...].

### Circuit art public

Une dizaine d'œuvres d'art public sont exposées sur le territoire, principalement dans les parcs et édifices municipaux. Certaines de ces œuvres font partie de la collection de la Ville et ont été créées à son initiative pour souligner un événement marquant.

### Circuit patrimonial

Que diriez-vous d'effectuer une incursion dans le temps afin de découvrir toute la richesse de l'histoire de notre Ville? C'est l'expérience que nous vous proposons avec l'implantation de treize panneaux et de cinq panonceaux principalement installés dans Le Village. De plus, grâce à l'application *BaladoDécouverte* pour téléphones intelligents et tablettes, il est maintenant possible d'avoir accès à une version enrichie du circuit et, lorsqu'on le parcourt, d'être guidé d'un point d'intérêt à l'autre grâce au GPS de son appareil. L'application permet également de faire une visite virtuelle du circuit.

### Circuit naturel et d'hébertisme

Le circuit naturel et d'hébertisme *Soyons carboneutres* est d'une longueur de 3,5 km et comprend neuf panneaux d'interprétation qui cohabitent avec neuf stations d'entraînement. Il commence entre le stationnement P1 de Station Mont Tremblant et la piste La Villageoise-de-Mont-Tremblant et est accessible aux marcheurs, aux skieurs de fond et aux cyclistes.

## PROGRAMME DE SKI ALPIN et de planche à neige



Les élèves de la prématernelle à la 6<sup>e</sup> année, résidents de Mont-Tremblant, ont la chance de suivre des leçons de ski alpin et de planche à neige au Centre de villégiature Tremblant.

Ce programme s'échelonne sur 11 semaines, soit du 6 janvier au 18 mars 2018, et les coûts sont répartis en parts égales entre l'élève, l'école sur neige et la Ville de Mont-Tremblant.

### Inscriptions : du 23 octobre au 3 novembre 2017

L'inscription et le paiement se feront en ligne au [villedemont-tremblant.qc.ca](http://villedemont-tremblant.qc.ca) [...]. Lors de l'inscription, la carte *Vivre Mont-Tremblant* (ou la carte *Citoyen / Citoyenne Mont-Tremblant*) valide est obligatoire.

# QUATRE NOUVEAUX terrains de tennis

Les Tremblantois ont dorénavant accès à quatre nouveaux terrains de tennis à surface synthétique situés au cœur de l'îlot sportif Erik Guay tout près du Complexe aquatique Mont-Tremblant.

« Je suis heureux d'offrir une autre infrastructure de qualité pour le bonheur et la santé de nos citoyens », a mentionné le maire Luc Brisebois.

Les usagers, dès la mi-septembre, auront accès aux terrains de tennis (la date exacte vous sera communiquée).

- Ouvert tous les jours jusqu'à 23 h
- Accès libre et gratuit
- Panneau de réservation sur place pour réserver

## Conditions d'utilisation

- Inscrivez votre nom sur la feuille sur le panneau de réservation qui est sur place.
- Respectez les réservations en cours.
- Réservez un terrain à la fois et pour une heure à la fois.
- Si après votre heure de jeu le terrain est libre, vous pouvez le réserver à nouveau.

## COMPLEXE AQUATIQUE



635, rue Cadieux  
819-425-8614, poste 5000  
complexeaquatiquemont-tremblant.ca

### HEURES D'OUVERTURE

#### Complexe aquatique

Tous les jours, de 7 h à 21 h

#### Salle d'entraînement cardio

Lundi au vendredi, de 6 h 30 à 21 h

Samedi et dimanche, de 7 h à 21 h

Visitez le site Internet pour tous les détails concernant les inscriptions et la programmation.



## PLATEAUX SPORTIFS

### Aréna

625, rue Cadieux  
819-425-8614, poste 2505

Consultez l'horaire détaillé des activités, dont le patinage libre, sur le site Internet de la Ville. Un horaire spécial est aussi mis en place lors des journées pédagogiques.

### Gymnases du campus des écoles primaires La Ribambelle et Fleur-Soleil

Îlot institutionnel entre les rues Charbonneau et Labelle  
Consultez le calendrier des activités proposées sur le site Internet de la Ville.

### Parc récréatif de vélos

Îlot sportif Erik Guay, derrière l'aréna et le Complexe aquatique  
Deux modèles de pistes : modulaire et à vagues  
Équipement de protection obligatoire.

### Piste d'athlétisme du terrain multisport

Îlot sportif Erik Guay, adjacent à l'école secondaire Curé-Mercure  
Les samedis, de 8 h 30 à 10 h 30 : jogging libre  
Consultez le calendrier sur le site Internet de la Ville.

### Gymnases de l'école secondaire Curé-Mercure

700, boulevard du Docteur-Gervais

Session d'automne : mardi 5 septembre au vendredi 22 décembre

	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
	19 h à 21 h 30				10 h à 14 h	
Gymnases	Badminton À partir du 6 octobre : club de soccer	Badminton	Volleyball	Badminton		
Palestre	Centre collégial Mont-Tremblant		Basketball	Basketball		

Cet horaire peut être modifié. Consultez le site Internet de la Ville la journée même pour connaître l'horaire ainsi que la tarification.

# RÉPERTOIRE DES ORGANISMES

## Clubs sociaux

### AFÉAS

afeas.qc.ca

### Cadets de l'air – Escadron 716 Laurentien

aircadetleague.com/fr/squadron/716laurentien  
819-681-7582

### Club d'astronomie Mont-Tremblant

faaq.org/clubs/mont-tremblant | 819-327-3183

### Club de bridge de Mont-Tremblant

rezzultat.com/fr/clubs/tremblant

### Club des Bons Vivants

819-717-1319

### Club ornithologique des Hautes-Laurentides

lemoqueur.com

### FADOQ – région des Laurentides

fadoqlaurentides.org | 819-429-5858

## Clubs sportifs

### Association du hockey mineur Mont-Tremblant

ahmmt.com

### Club de hockey junior AA Les Diables

diablesaa.wix.com/diablesaa

### Club de patinage artistique de Mont-Tremblant

cpamont-tremblant.com | 819-429-9318

### Club de rugby de Mont-Tremblant

mtrfcwebsite.wix.com/mtrfc\_1

### Club de ski de fond Tremblant Nordique

tremblant-nordique.com | 819-687-8356

### Club de vélo des 2 vallées (v2v)

clubv2v.com

### Club de vélo Mont-Tremblant

velomonttremblant.com

### Club des Archers de Saint-Jovite

archers-st-jovite.com

### Club Nat-Action Mont-Tremblant

nationmont-tremblant.com | 819-430-8614

### Club Tri-Action de Mont-Tremblant

triationtremblant.com

### Corporation du parc linéaire

le-petit-train-du-nord

laurentides.com/fr/parclineaire | 450-745-0185

### Ligue de pétanque du Nord

819-688-2835

### Neptune-Synchro

neptunesynchro.com

### Ski de fond Mont-Tremblant

skidefondmont-tremblant.com | 819-425-5588

### Soutana FC – Club de soccer Mont-Tremblant

soccermonttremblant.ca | 819-430-7022

### Ultimate Tremblant

ultimatetremblant@gmail.com

## Services communautaires

### Centre d'action bénévole Laurentides

cab-laurentides.org | 819-425-8433

### Coopérative Le Repère

cooplerepere.com

### La Maison de la famille du Nord

maisondelafamilledunord.com | 819-425-5407

### La Samaritaine de Mont-Tremblant

lasamaritaine.ca | 819-429-5938

### Télévision au Cœur des Laurentides

tvcl.ca | 819-429-6655

### Tornade jeunesse – Maison des jeunes

tornadejeunesse.qc.ca | 819-425-8983

### Université du troisième âge

utamont-tremblant.org

## Services d'aide à la personne

### Alpha Laurentides

1 866 887-7335

### Association des personnes handicapées

intellectuelles des Laurentides

aphil.ca | 819-326-5202

### Association de la fibromyalgie des Laurentides

fibromyalgie-des-laurentides.ca | 1 877 705-7766

### Association des personnes handicapées

Clair Soleil

clair-soleil.webnode.fr | 819-425-7447

### Centre d'aide aux personnes traumatisées crâ-

niennes et handicapées physiques Laurentides

captchpl.org | 1 888 431-3437

### Centre prévention suicide Le Faubourg

cps-le-faubourg.org | 1 866 277-3553

### Fondation La Traversée

fondationlatraversee.com | 819-421-2585

### Groupe JAD

groupejad.com | 819-774-1687

### L'Écluse des Laurentides

ecluse.org | 819-421-0352

### L'Élan CALACS

lelan.org | 1 866 915-8484

### L'Ombre-Elle

lombrelle.qc.ca | 819-326-1321

### Nourri-Source secteur Mont-Tremblant-Labelle

laurentides.nourri-source.org | 1-866-948-5160

### Palliacco

palliacco.org | 819-717-9646

### Parents Uniques des Laurentides

parentsuniques.org | 1 877 324-1004

### Société Alzheimer des Laurentides

alzheimerlaurentides.com | 1 800 978-7881

### Tangage des Laurentides

tangage.ca | 819-324-2261

### Unité Toxi des Trois-Vallées

ledcl.qc.ca/Unite-Toxi.html | 819-425-5666

## Spectacle, art et patrimoine

### Chœur Tremblant

choeurtremblant.com

### Société du patrimoine SOPABIC

sopabic-patrimoine.org | 819-717-4224

## TÉLÉPHONES

### Urgence

9-1-1

### Appels non urgents

819-425-2723

(24 h sur 24, 7 jours sur 7)

### Bureaux d'accueil touristique

montée Ryan

819-425-2434

rue Lacasse

819-425-3300

### Contrôleur animalier

819-425-0630

### Domaine Saint-Bernard

819-425-3588

### Chambre de commerce

819-425-8441

### Centre antipoison

1 800 463-5060

### Place de la Gare

819-429-5529

### Pour tous les services municipaux

819-425-8614

Aréna

poste 2505

Bibliothèque Samuel-Ouimet

poste 2700

Bibliothèque du Couvent

poste 2703

Cabinet du maire

poste 2300

Complexe aquatique

poste 5000

Cour municipale

poste 2316

Culture et loisirs

poste 2500

Direction générale

poste 2300

Communications et

relations publiques

poste 6405

Environnement

poste 2604

Finances

poste 2301

Greffe

poste 2315

Police

poste 2238

Ressources humaines

poste 2317

Sécurité incendie

poste 2800

Travaux publics

poste 2600

Urbanisme

poste 2400

## LE Tremblantois

Le journal du citoyen est publié quatre fois par année par la Ville de Mont-Tremblant et est distribué gratuitement dans toutes les résidences du territoire.

### Tirage

5 600 copies

### Conception et réalisation graphique

Emilie Robert

### Impression

Imprimerie Léonard

### Rédaction, coordination et révision

Service des communications

et des relations publiques

### Traduction

Anne Johnston Communication

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec

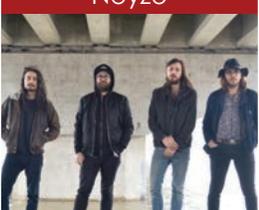
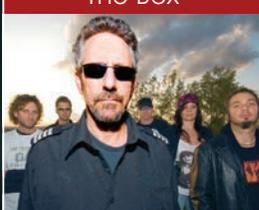
# Première

# SCÈNE

## MONT-TREMBLANT

Saison 2017-2018

À l'église du Village...  
la petite salle des  
grandes occasions!

<p>Paul Daraïche</p>  <p>En spectacle intime</p> <p>14 octobre • 38 \$</p>	<p>Rémi Bolduc Jazz Ensemble</p>  <p>Swingin' avec Oscar</p> <p>28 octobre • 30 \$</p>	<p>Alexandre Barrette</p>  <p>Imparfait</p> <p>10 novembre • 38 \$</p>	<p>Fred Fortin</p>  <p>Ultramar</p> <p>17 novembre • 30 \$</p>	<p>Yann Perreau</p>  <p>Perreau et la lune</p> <p>1<sup>er</sup> décembre • 30 \$</p>
<p>Nicolas Pellerin et les Grands Hurleurs</p>  <p>3/4 Fort</p> <p>9 décembre • 30 \$</p>	<p>Kevin Parent</p>  <p>Love, Love, Love the Beatles</p> <p>2 février • 38 \$</p>	<p>Roxane Del et Guy St-Onge</p>  <p>Love, Love, Love the Beatles</p> <p>17 février • 34 \$</p>	<p>France D'Amour</p>  <p>Bubble bath &amp; Champagne 2</p> <p>3 mars • 34 \$</p>	<p>En première partie</p>  <p>Manon Brunet</p>
<p>Nöyze</p>  <p>16 mars • 15 \$</p>	<p>The Box</p>  <p>24 mars • 30 \$</p>	<p>En première partie</p>  <p>Marie-Ève Imbeault</p>	<p>Philippe Brach</p>  <p>13 avril • 30 \$</p>	<p>En première partie</p>  <p>Lydia Képinski</p>
<p>Théâtre Entre Amis</p> <p><b>LE PERE NOËL EST UNE ORDURE</b></p>  <p>2 et 3 décembre 25 \$</p>	<p>LES GRANDS EXPLORATEURS</p>			
	<p>Portugal</p>  <p>Bem-Vindo a Portugal</p> <p>15 octobre • 20 \$</p>	<p>Afrique du Sud</p>  <p>Au pays arc-en-ciel</p> <p>14 janvier • 20 \$</p>	<p>Londres</p>  <p>Le tour du monde en une ville</p> <p>11 mars • 20 \$</p>	

BILLETS EN VENTE AU SERVICE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS (1145, rue de Saint-Jovite) ET À L'ÉGLISE LES SOIRS DE SPECTACLE.  
Tarifs spéciaux et formules d'abonnement disponibles. Taxes incluses. Frais pour réservation téléphonique avec carte de crédit.  
Les spectacles sont à 20 h, SAUF les Grands Explorateurs à 15 h et la deuxième représentation *Le père Noël est une ordure*, à 14 h.

Renseignements et réservations : 819-425-8614, poste 2500 | villedemont-tremblant.qc.ca



Ville de  
**MONT-TREMBLANT**

L'Information du Nord  
**Mont-Tremblant**  
tc • with 1 HOTLINE

**Tremblant  
Express**  
Depuis 1993

**cine** 103.9  
101.3  
LA COULEUR MUSICALE  
DES LAURENTIDES



Église du Village  
1829, chemin du Village  
(face au lac Mercier)